



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 19 novembre 2020**

L'an deux mille vingt le 19 novembre à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Châteaubourg dans la salle la clé des champs, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Marie DAUGAN (suppléant de M. BELLOIR), Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Jean-Pierre MARTIN, Bernard LOUAPRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Pouvoir : de Monsieur BONNIN à Monsieur DEMOLDER, de Madame MACE à Monsieur DEMOLDER, de Monsieur PERRIN à Monsieur RICHEUX

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Flavie BOUKHENOUDA, Marie-Edith MACE, Sandrine ROL, Messieurs Marc HERVE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR,

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Messieurs Antoine DECONCHY et Olivier CHAUVIERE et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 15

Date de la convocation : le 12 novembre 2020

ADMINISTRATION GENERALE

**N°20/11-2/06 Champ d'intervention et désignation des membres de la
Commission d'Appel d'Offres**

Comité Syndical du 19 novembre 2020

N°20_11-2_06 Champ d'intervention et désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Vu le Code General des Collectivités Territoriales,

Vu le nouveau Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1er avril 2019,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres dispose d'un champ d'intervention défini dans le CGCT, comprenant notamment l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée supérieurs aux seuils européens et les avis sur les avenants liés à ces marchés.

Considérant qu'il convient de designer les délégués qui devront siéger à la commission d'Appel d'Offres,

Considérant qu'il y a cinq sièges à pourvoir pour les titulaires + cinq sièges pour les suppléants, élus sans panachage ni préférentiel, le Président étant de droit dans cette commission,

Considérant qu'il n'y a qu'une liste présentée dont la composition est la suivante :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Monsieur Michel DEMOLDER	Monsieur Jean RONSIN
Monsieur Jean Francis RICHEUX	Monsieur Philippe BONNIN
Monsieur TEDDY REGNIER	Monsieur Jean-Claude BELINE
Monsieur Rémi PITRE	Monsieur Patrick HERVIOU
Monsieur Georges DUMAS	Monsieur Jean-Pierre MARTIN

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **CONFIER** à la Commission d'Appel d'Offres un champ d'intervention élargi pour attribuer les marchés publics entrant dans le champ d'intervention des CAO et passés dans le cadre de groupements de commande dont la collectivité serait coordonnatrice .

Le champ d'application élargi de la Commission d'Appel d'Offres est approuvé à l'unanimité

2°) **PROCEDER** à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'Appel

Les membres des membres inscrits sur la liste précitée sont élus à l'unanimité

Fait à Rennes, le 19 Novembre 2020

Le Président,

Joseph BOIVENT

